

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac. Le conseil de la municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac siège en séance ordinaire ce 13 janvier 2021 à huis clos par conférence téléphonique à 13 heures 40.

Sont présents à cette conférence téléphonique :

Marlène Doucet	Lucie Geoffrion	Robert Tessier
Serge Trudel	Gaétan Beauchesne	

Absente :

Micheline Demers

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Résolution 2021-01-001 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé Serge Trudel
appuyé par Marlène Doucet
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Séance du conseil en temps de Covid 19.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 02 décembre 2020.
5. Adoption des ratifications du comité de gestion du camping.
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2020 de 13 heures.
7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2020 de 13 heures 20.
8. Nomination d'un maire suppléant.
9. Présentations des comptes à payer.
10. Augmentation salariale des employés et augmentation du pourcentage des vacances de la directrice générale.
11. Renouvellement Médial Services - Conseils-SST.
12. Adoption du règlement #017-2020 - Taux des taxes et tarifs pour 2021.
13. Corporation Transport Adapté Mékinac - Cotisation et prévisions budgétaires.
14. Renouvellement contrat d'entretien de PG Solutions.
15. Renouvellement des mises à jour du code des municipalités - Wolkers Kluwer.
16. Renouvellement de la cotisation annuelle de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).
17. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis.
18. Combeq - Renouvellement adhésion.
19. Renouvellement Esri Canada - Logiciel matrice graphique.
20. SPA Mauricie renouvellement de l'entente de servie.
21. MTQ - Travaux dans l'emprise de la route.
22. Varia :
23. Période des questions.
24. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

Résolution 2021-01-002 Séance du conseil en temps de Covid 19

ATTENDU l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

ATTENDU qu'il est de l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos à 13 heures 40, ainsi que toute séance à venir et ce, jusqu'à la fin de l'arrêté 2020-004, et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à séance par voie téléphonique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lucie Geoffrion, appuyé par Robert Tessier et résolu unanimement :

- que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et officiers municipaux puissent y participer par voie téléphonique;
- que les séances des mois de février, mars et avril 2021 se tiendront en salle à huis clos tout en respectant les règles de distanciation.

-Adoptée-

Résolution 2021-01-003 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 02 décembre 2020

Il est proposé Gaétan Beauchesne appuyé par Marlène Doucet et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 02 décembre 2020 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2021-01-004 Adoption des ratifications du comité de gestion du camping

Il est proposé par Serge Trudel appuyé par Gaétan Beauchesne et résolu de ratifier les décisions du comité de gestion du camping contenu au procès-verbal du 9 décembre 2020 (résolutions 2020-12-011 à 2020-12-016 inclusivement).

-Adoptée-

Résolution 2021-01-005 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2020 de 13 heures

Il est proposé Marlène Doucet appuyé par Gaétan Beauchesne et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2020 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2021-01-006 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2020 de 13 heures 20

Il est proposé Gaétan Beauchesne appuyé par Marlène Doucet et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2020 de 13 heures 20 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2021-01-007 Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par Lucie Geoffrion appuyé par Serge Trudel et résolu de nommer Robert Tessier maire suppléant jusqu'au 07 avril 2021.

-Adoptée-

Résolution 2021-01-008 Présentations des comptes à payer

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de décembre 2020 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Serge Trudel

appuyé par Robert Tessier

et résolu que des comptes au montant de 70 899 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 70 899 \$ sont disponibles en date du 13 janvier 2021.

Sylvie Genois

Secrétaire-trésorière

Résolution 2021-01-009 Augmentation salariale des employés et augmentation du pourcentage des vacances de la directrice générale

Il est proposé par Lucie Geoffrion

appuyé par Robert Tessier

et résolu que pour l'année 2021 l'augmentation salariale des employés de la municipalité et du camping sera de 2.5%. et que les vacances de Sylvie Genois, directrice générale, seront augmentées de 4 %.

-Adoptée-

Résolution 2021-01-010 Renouvellement Médial Services-Conseils-SST

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

appuyé par Robert Tessier

et résolu de renouveler l'entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2021.

-Adoptée-

Résolution 2021-01-011 Adoption du règlement #017-2020 - Taux des taxes et tarifs pour 2021

ATTENDU qu'un avis de motion et le dépôt du projet du règlement numéro 017-2020 pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2021 et les conditions de leur perception a été donné à la séance extraordinaire de 13 heures 20 du 16 décembre 2020;

ATTENDU qu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU que ce règlement est adopté en vertu des pouvoirs que confèrent les lois municipales.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Trudel

appuyé par Marlène Doucet

et résolu :

- que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
- que soit adopté le règlement numéro 017-2020 relatif à fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2021 et les conditions de leur perception.

-Adoptée-

Résolution 2021-01-012 Corporation Transport Adapté Mékinac - cotisation et prévisions budgétaires

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu ce qui suit :

- que la municipalité mandate la Corporation Transport Adapté Mékinac pour organiser un service de transport adapté sur son territoire en 2021;
 - d'adopter les prévisions budgétaires 2021 de la Corporation au montant de 164 697 \$;
 - d'adopter le montant de la cotisation annuelle de 1 058.12 \$.
- Adoptée-

Résolution 2021-01-013 Renouvellement contrat d'entretien de PG Solutions

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Serge Trudel
et résolu ce qui suit :

- renouveler le contrat d'entretien et soutien des applications pour l'année 2021;
 - autoriser le paiement des contrats d'entretiens et de soutien des applications au montant de 6 149 \$ (taxes en sus).
- Adoptée-

Résolution 2021-01-014 Renouvellement des mises à jour du code des municipalités - Wolkers Kluwer

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Robert Tessier
et résolu ce qui suit :

- renouveler « Code des municipalités, Lois principales et complémentaires » - feuilles mobiles pour la période du 01 janvier 2021 au 01 janvier 2022;
 - autoriser le paiement au montant de 730 \$ (taxes en sus).
- Adoptée-

Résolution 2021-01-015 Renouvellement de la cotisation annuelle de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Marlène Doucet
et résolu ce qui suit :

- renouveler la cotisation annuelle pour l'année 2021;
 - autoriser le paiement de 100 \$ (taxes en sus).
- Adoptée-

Résolution 2021-01-016 Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment - Permis

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de décembre 2020.

-Adoptée-

Résolution 2021-01-017 Combeq - Renouvellement adhésion

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu ce qui suit :

- renouveler l'adhésion de Véronique Baril comme membre de l'Association de la COMBEQ;
 - autoriser le paiement de la cotisation de 228 \$ (taxes en sus).
- Adoptée-

Résolution 2021-01-018
matrice graphique

Renouvellement Esri Canada - Logiciel

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu ce qui suit :

- autoriser le paiement de 1020 \$ (taxes en sus) pour le renouvellement du logiciel ArcGIS pour la période au 2021-02-01 au 2022-01-31.

-Adoptée--

Résolution 2021-01-019
service

SPA Maurice renouvellement de l'entente de

Il est proposé par Marlène Doucet
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu ce qui suit :

- autoriser le paiement de 2 000\$ pour le renouvellement de l'entente de service avec la SPA Mauricie pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

-Adoptée-

Résolution 2021-01-020

MTQ - Travaux dans l'emprise de la route

ATTENDU que la Municipalité peut effectuer ou faire effectuer divers genres de travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc, etc.) pour la période du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021;

ATTENDU que ces travaux sont effectués dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère des Transports du Québec;

ATTENDU que la Municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer chacun des travaux;

ATTENDU que la Municipalité doit remettre les lieux dans l'état ou ils étaient avant les travaux chaque fois qu'un permis d'intervention est émis par le Ministère des Transports;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Gaétan Beauchesne

et résolu que la Municipalité demande au Ministère des Transports du Québec de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les travaux dont les coûts de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas dix milles (10 000 \$) dollars puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée et proposé par Robert Tessier, appuyé par Serge Trudel. Il est 13 heures 50

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois, secrétaire-trésorière

« Je, Guy Dessureault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».